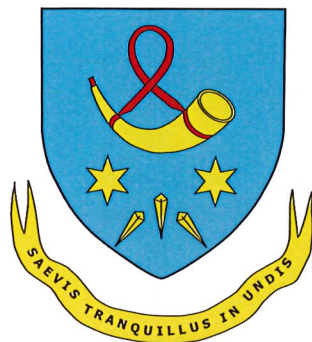




REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 septembre 2026

Délibération n°2026085

Date de convocation : 16/09/2026

Membres en exercice : 29

Votants : 29

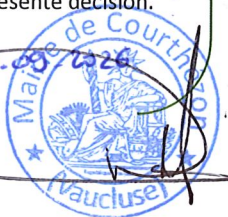
POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 30.09.2026



L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Audrey JULIEN, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Sabine COURRIEU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Coralie GOUMARRE, Marc GELEDAN, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Jérôme DEMOTIER, Julie BRAIL, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Adrien HOSDEZ, Christiane PICARD, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Alain CHAZOT, Benoit VALENZUELA.

Excusés :

Jean Paul TESTUT pouvoir à Xavier MOUREAU
Mélanie ROUX pouvoir à Audrey JULIEN
Cédric MAURIN pouvoir à Benoit VALENZUELA

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

SPORTS ASSOCIATIONS / SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION « SOULEU E TRADICIOUN »

Créée en 2025, « Soulèu e Tradicioun » est une association courthézonnaise fondée par un groupe de jeunes amis profondément attachés à leurs racines provençales.

Son objectif est de promouvoir et de valoriser le patrimoine, les traditions et l'histoire de la Provence.

Grâce à un important travail de recherche mené dans les archives familiales, ses membres ont pu retracer le mode de vie et les coutumes de nos anciens.

Cette démarche leur a également permis de retrouver des costumes d'époque, du mobilier traditionnel, des outils et de nombreux objets anciens.

Afin de faire revivre ce patrimoine, l'association a proposé, lors d'expositions et d'événements culturels, un véritable petit musée ambulant sous forme de stands immersifs invitant le public à découvrir, ou redécouvrir, le quotidien, les savoir-faire et les modes de vie de nos ancêtres.

A de nombreuses reprises l'association a participé des événements de la commune (marché de Noël, journée du patrimoine, fête aux jardins...), concourant à la vie et à l'animation de ces manifestations.

Délibération 2026085

De manière à soutenir cette association, il est proposé à l'assemblée délibérante d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ dans le cadre d'une participation aux frais engagés lors des événements communaux.

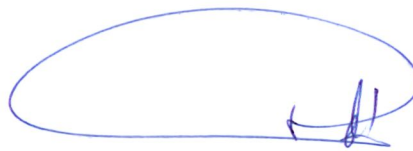
Le Conseil municipal ayant ouï l'exposé du maire adjoint en charge des associations, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de subvention exceptionnelle sus visée pour un montant de 300€ pour l'association
- **DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 de la commune (compte 65748)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, le cas échéant, son Premier Adjoint à signer toutes pièces se référant à la présente délibération

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Maire
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.